

« Evid plijoud d'an oll, eo réd beza fur ha foll. »

«Pour plaire à tous, il faut être sage et fou.»

#### Horaires Mairie

Du lundi au vendredi : de 8h45 à 12h

Les mardis, mercredis et jeudi : de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h30

Le Samedi : de 9h à 12h

#### Horaires Agence Postale

Tous les matins de 8h45 à 12h (le samedi de 9h à 12h) et le mercredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h

#### Horaires Bibliothèque

Mercredi : de 10h à 12h et de 15h à 17h

Dimanche : de 10h à 12h

#### Cabinet infirmier

Portable : 06 68 29 25 94

#### Permanences

Assistante sociale CDAS :

Caroline CAROFF le jeudi matin sur rendez-vous au 02.98.88.99.90

OPAH : Sur rendez-vous au 02.98.15.32.32

France Services : Mercredi matin 9h-12h avec ou sans rendez-vous au 07.69.47.35.88 ou à

[fs.morlaix@pimms.org](mailto:fs.morlaix@pimms.org)

Mission Locale (sur rendez-vous au 02.98.15.15.50) :

- Mairie de Pleyber-Christ le mardi de 9h00 à 12h00,

- Mairie de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner tous les 1ers et 3ème mardis du mois, de 14h à 17h

#### Banque alimentaire

Le mercredi 30 août de 11h à 12h, cuisine de la salle polyvalente.

#### Web

Retrouvez toutes les informations et le Ploun'Infos en pdf sur le site internet de la commune :

<https://www.plouneour-menez.bzh/>

Ou sur la page Facebook

<https://www.facebook.com/mairieplouneourmenez>

## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2023

### 20H - Salle du Conseil

#### **Présents**

Sébastien MARIE - Pauline LACHIVER-KERGOAT - Marie ROBAIL- Christelle L'HURIEC - René CHEVER - Pascal MOGUEROU - Marie Anne GUILLERM -Thomas GALL - Aline COAT- Delphine SAUBAN- Stéphanie MORVAN - Maëldan CORRE

**Absents excusés** : Laurent FONTANIER donne procuration à Aline COAT  
Baptiste MESSENGER donne procuration à René CHEVER

**Absente** : Amandine GOURVES

**Informations diverses** : Le réseau d'eau publique va s'étendre jusqu'à Quilliou-Dour et Kermazé : 10 maisons concernées. Cela est possible en profitant des travaux d'ouverture des canalisations pour l'envoi du rejet de la station d'épuration à Quilliou-Dour. Morlaix Communauté prend en charge 70% pour les branchements des habitants (dans la limite de 7 000 euros).

### **Ordre du jour**

#### **1) PLUIH Morlaix Communauté : modification n°1**

Approuvé en février 2020, ce document est vivant et évolue pour accompagner l'évolution des territoires. La procédure ciblée dans la révision N°1 concerne :

- la mise à jour du périmètre des zones humides à Guerlesquin,
- la création ou la modification de zones à urbaniser à Saint-Thégonnec Loc-Eguiner, Taulé, Plouegat-Moysan, Plourin-les-Morlaix, Plouigneau et Garlan,
- le déclassement de zones à urbaniser (AU) en zone agricole (A) ou naturelle (N) à Plourin-les-Morlaix et Garlan,
- la création d'une zone urbaine à vocation habitat et activités compatibles à constructibilité limitée (Uhcl) à Henvic,
- l'intégration en zone urbanisée (U) de parcelles classées en zone agricole (A) ou naturelle (N) à Saint-Thégonnec Loc-Eguiner, Plouigneau, Plouézoc'h, Pleyber-Christ, Guerlesquin, Saint-Martin-des-Champs et Sainte-Sève,
- la création de 4 secteurs de taille et capacité d'accueil limitées (STECAL) à Plouégat-Guerrand, Lanmeur, Pleyber-Christ et Botsorhel,
- la réduction de reculs inconstructibles dits « loi Barnier » le long d'axes classés à grande circulation à Plouegat-Moysan, Saint-Martin-des-Champs, Henvic, Morlaix et Plouneour-Menez,
- la suppression d'un espace boisé classé à Plouégat-Guerrand et la suppression ou la création d'éléments paysagers sur les communes de Taulé, Guimaëc, Saint-Thégonnec Loc-Eguiner, Plourin-les-Morlaix, et Plouigneau.

Pour notre cas sur le site Plassart : pour respecter la loi Barnier, un périmètre de 75m de chaque côté de la départementale doit être respecté et est non constructible : de ce fait, le site Plassart sur une partie n'était plus constructible (lot du bas) : modification proposée pour passer cette limite à 25m pour permettre l'implantation d'entreprise avec les préconisations émises par les Architectes des Bâtiments de France.

# CONSEIL MUNICIPAL (suite)

Le PLUIH est valable pour les nouvelles constructions.

Vote pour les orientations générales du PLUIH : 2 voix contre, 13 voix pour

Le Conseil Municipal doit émettre un avis sur ces dispositions qui concernent la commune : vote pour : 12 voix.

## **2) Attribution marché travaux désamiantage salle de sports**

4 entreprises ont répondu à la consultation pour ces travaux. La Commission d'Appel d'Offres propose de retenir l'entreprise LIZIARD pour 51 099,00 HT. Choix adopté à l'unanimité.

Le démarrage du désamiantage devrait se faire du 21 au 31 août. Autorisation au Maire de lancer l'appel d'offres pour la rénovation totale du gymnase donnée à l'unanimité.

## **3) Dossier de demande de subvention « Bien Vivre Partout en Bretagne »**

L'estimation des travaux au stade de l'avant-projet définitif s'élève à 699 800,00 € H.T. Il est proposé, au vu des nouveaux critères adoptés par le Conseil Régional de BRETAGNE, de solliciter celle-ci, sur la base du nouveau montant soit 868 000.00€ H.T. pour une subvention au titre du programme « Bien Vivre partout en BRETAGNE 2023-2025. Le Maire sollicite du Conseil Municipal de déposer un dossier de demande de subvention à ce titre pour les travaux de rénovation de la salle de sports. L'an dernier ce dossier avait été rejeté car le chantier n'était pas suffisamment avancé.

Autorisation de redemander la subvention accordée à l'unanimité.

## **4) Remboursement anticipé prêt Caisse Épargne**

La Commune a, par délibération du 29 mars 2023, adopté le principe du remboursement anticipé du prêt Caisse d'Épargne, souscrit en 2010 pour les travaux d'extension de l'école Jules Ferry. La banque ayant précisé les conditions de ce remboursement, il est proposé au Conseil Municipal de prendre une délibération actant cette proposition :

-Remboursement du capital restant dû de 135 000,00 €

-Indemnité de remboursement anticipé 6 404,00 €

Vote pour : 12 voix.

## **5) Participation financière bâche incendie au Mengleuz**

Le GAEC Martin doit faire une extension : pour cela ils sont obligés d'avoir un dispositif incendie à proximité. Il n'y a pas de borne incendie dans le village. Ils sont donc dans l'obligation d'installer une bâche incendie à la charge de la ferme. Une borne incendie dans le village coûterait cher : le branchement devrait partir à La Chaussée, et le débit à l'arrivée au Mengleuz serait insuffisant (23m<sup>3</sup>/heure). Pour le village, il faudrait une capacité d'eau de 30M<sup>3</sup>, la ferme Martin a, quant à elle, une obligation de 120m<sup>3</sup>. Proposition faite d'en mettre une seule de 120m<sup>3</sup> et que la mairie participe à 25% (l'équivalence des 30M<sup>3</sup> utiles pour le village).

Si une autre demande se produisait, il faut avoir la même réponse en proportion : la mairie participe au % de la capacité nécessaire pour le village, si la bâche n'est que pour la ferme, il n'y a pas de participation mais si le village est concerné la mairie participe).

Participation votée à l'unanimité.

Ici le devis des travaux s'élève à 8 094 € TTC avec

- la fourniture d'une bâche incendie de 120 m<sup>3</sup> pour 5 594.00 €,

-les travaux de préparation du support, terrassement pour 2 580.00 €,

-et la participation communale est donc de 25 % soit 2 023.50 € TTC.

## **6) Subvention association LUSKA**

L'association est basée à Morlaix et s'occupe de la Petite Enfance : elle mène des actions qui favorisent le bien-être des enfants (psychologues : accueil, écoute...). Ici l'association travaille avec les agents municipaux sur les retours d'expérience : cet atelier est financé par le Pole Ressource Handicap. Mais l'association a également un volet de travail sur la parentalité et souhaiterait mettre en place un projet sur la commune. La Municipalité se propose d'adhérer à l'association pour un montant de 30 euros. Vote pour : 12 voix.

## **7) Modification composition commission Enfance Jeunesse**

Aline COAT, nouvellement nommée directrice de l'école Jules Ferry à Plounéour-Menez, ne fera plus partie de la commission Enfance Jeunesse communale. Proposition faite par elle-même en accord avec le Maire et les membres de la commission pour éviter une source de conflits d'intérêts (elle ne participe pas au vote). Délibération votée avec 13 voix pour.

## **8) Autorisation signature vente maison 45 rue de la Libération**

Le notaire de Pleyber-Christ demande l'autorisation du Conseil Municipal donnée au maire pour signer l'acte de vente (signature prévue le 30 juin 2023). Autorisation votée avec 12 voix et 2 abstentions.

## CONSEIL MUNICIPAL (suite)

### 9) Passage comptabilité nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024

Obligation faite à toutes les collectivités, quelque soit leur taille à compter du 1er janvier 2024, de passer à la nomenclature M57 (au lieu de M14). Plounéour-Menez choisit la forme développée. Adoptée à l'unanimité.

### 10) Renouvellement de la convention pour protection des données avec le centre de gestion

Il est proposé, en mutualisation de prestations avec Morlaix Communauté, de prolonger la convention d'adhésion au service Délégué à la Protection des Données du Centre de Gestion du Finistère jusqu'à la fin du mandat électif. Délibération adoptée à l'unanimité.

### 11) Décisions modificatives budgétaires n°2

#### Section de Fonctionnement

Suite à la revalorisation du traitement des fonctionnaires de 1.5 % au 1er juillet 2023 et aux mesures catégorielles (Augmentation des points d'indice pour certains échelons de démarrage de carrière).

Dépenses nouvelles : 6 000.00 € ; 6411 – Personnel titulaire + 3 800.00 € ; 6413 – Personnel non-titulaire + 100.00 € ; 6451 – Cotisations URSSAF + 1 000.00 € ; 6453 – Cotisations retraite + 800.00 € ; 6454 – Cotisations ASSEDIC + 300.00 €

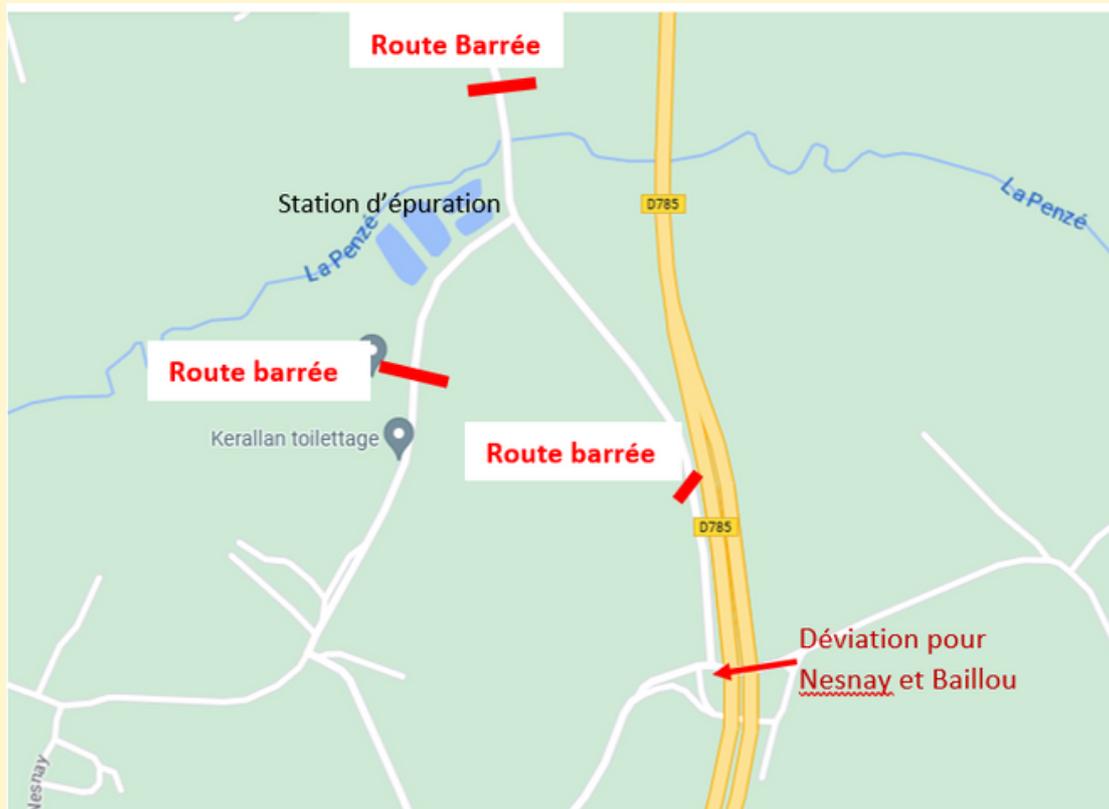
Recettes : 022 Dépenses imprévues 6 000.00 €

#### Section Investissement

Crédit supplémentaire (bâche) Article 2088 + 2 024,00 € ; Crédit à réduire Article 2188 - 2 024,00 € ; DM votées à l'unanimité

## INFORMATIONS COMMUNALES

### TRAVAUX INFO – STATION D'ÉPURATION



Les travaux de la station d'épuration ont commencé en juillet et dureront 27 mois.

A partir du 1er septembre, **la route dite de "l'ancienne piscine" sera fermée à toute circulation** pour la sécurité du chantier.

L'accès à Kersimonet ne pourra se faire que depuis le bourg et celui de Nesnay et Baillou se fera par la RD785 et le chemin du terrain de cross. Pour la sécurité de tous, merci de respecter les déviations.

# INFORMATIONS COMMUNALES



## Jungle géante au Stal

**Mercredi 16 août** à partir de 14 h, les enfants de 3 à 8 ans sont invités à venir tamponner une jungle géante au STAL café ! C'est un atelier gravure pour petits et tout petits accompagnés et c'est gratuit ! Il faut réserver auprès de Marion Plumet au 06 14 71 42 05.

## Cours de dessin et peinture à partir du 13 septembre

### *Cours Dessin & Peinture*

*Mercredi 16h30 - 19h  
(1er cours le 13 septembre)*

*avec Naïg, artiste peintre*

*Tout Niveau, à partir de 10 ans  
tout matériel à disposition  
20€ -18ans, 25€ adultes, la séance*

*06 63 47 58 30*

*Espace Ateliers - Le Stal  
Rue du Duchel - Plouneour Menez*



## Une fête pour inaugurer le STAL café et centre d'artisanat d'art !

Venez découvrir (ou redécouvrir !) ce lieu le temps d'une journée. Vous y trouverez différentes animations/activités.

Au programme : un troc de fringues pendant lequel vous pourrez imprimer sur vos propres vêtements, un motif de votre création ou un motif proposé par notre équipe.

Le principe du troc est simple : vous déposez les vêtements (en bon état) que vous ne mettez plus, ou vous venez juste refaire votre garde-robe, ou les deux ! N'oubliez pas d'amener un sac. Pendant cette journée, vous aurez aussi l'occasion de découvrir différents ateliers qui sont proposés par l'équipe du centre d'artisanat d'art pendant l'année : **gravure, sculpture, arts**

**plastiques, forge, peinture...** "Escape the caravan" (**escape game** en caravane) nous fera aussi l'honneur de sa présence ! Tout cela saupoudré de musique et puis bien sûr la possibilité de se restaurer et/ou de se désaltérer sur place... Rendez-vous donc le 19 août 2023 à partir de 10h.

On devrait bien s'amuser !

## Expositions au Pôle Culturel et Associatif

**Expositions du 23 août au 7 septembre 2023, vernissage le mercredi 23 août 2023 à partir de 19h.**

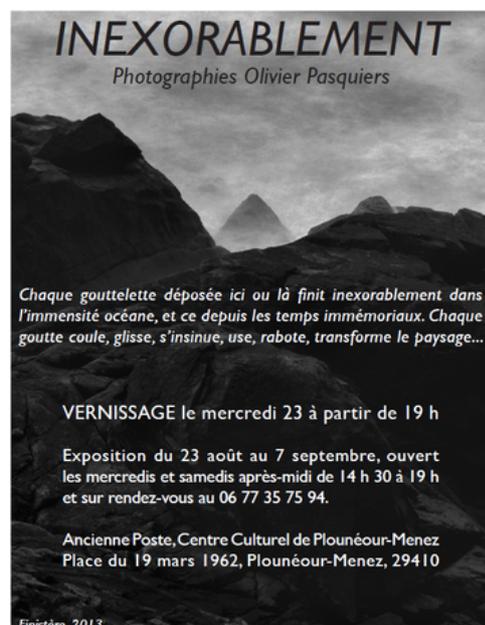
## Rencontres avec l'Atelier En Santé

L'association énéourienne L'Atelier En Santé (LAES) porte un projet de Centre de santé communautaire à Plouneour-Menez. Composé de professionnel.le.s salarié.e.s issu.e.s des champs du social et du médical, le futur Centre proposera des soins et accompagnements de proximité accessibles à toutes et tous. Ce projet sera co-construit avec les personnes qui le souhaitent.

Dans ce but, les membres bénévoles de LAES débiteront en septembre un diagnostic communautaire. Au programme : des rencontres publiques, des entretiens individuels et des discussions collectives pour comprendre les expériences, les besoins et ressources des futur.e.s patient.e.s. Et pour commencer, nous serons là pour vous rencontrer les :

- o 2 septembre, à l'occasion du Forum des associations,
- o 10 septembre à la réunion des nouveaux habitants,
- o 22 septembre sur le marché de Ty Grean,
- o 29 septembre à la sortie de l'école.

Au plaisir de vous y retrouver.

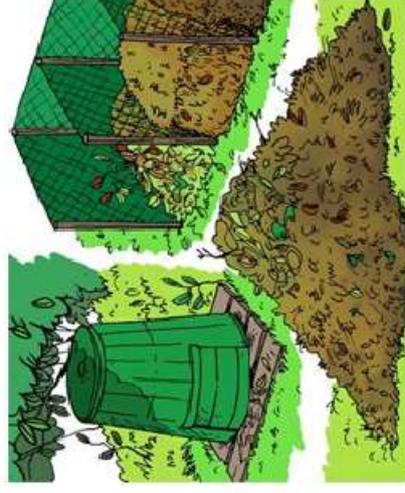


# COMPOSTER C'EST PAS COMPLIQUÉ!

## L'AIRE DE COMPOSTAGE

Ça commence dans la cuisine : il faut une **POUBELLE "SPÉCIALE COMPOST"** pour éviter les allers-retours au composteur à tout bout de champ. Le traditionnel Bioseau vert à la côté mais n'importe quel récipient fera l'affaire (avec un **couvre-cle** et une **poignée**, du papier journal au fond pour faciliter le nettoyage)

Que vous soyez bricoleur ou pas, riche ou non, avec un grand jardin ou pas, il y a une solution pour vider tout ça ! Installer la **ZONE DE COMPOSTAGE à l'abri du soleil, du vent et sur un sol plat**. Pas trop près des fenêtres, pas trop loin de la porte (sinon c'est pas pratique).

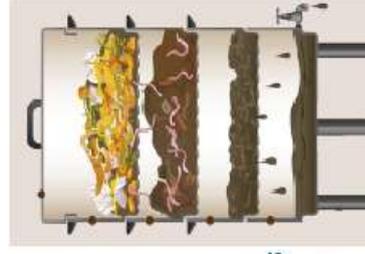


- un **TAS** protégé par une **bâche** (pour éviter que les nutriments soient emmenés dans le sol par la pluie)
- un **BAC** sans fond d'environ 1m<sup>3</sup> (*fait-maison en bois ou palettes, acheté en jardinerie, un bidon bleu en plastique coupé...*)  
Penser à l'**ouverture devant** (*charnières, loquet, ficelles de chaque côté...*) et au **couvre-cle** (*au top en 2 parties avec charnière pour ouvrir facilement*).

- Prévoir une réserve de matière sèche à proximité : **bac à broyat** ou **silo à feuilles** (*cylindre en grillage*). Si beaucoup d'apports, penser à un **deuxième bac** pour laisser mûrir le compost.

## LE LOMBRI-COMPOSTAGE

Une autre manière de composter dans un petit espace, grâce aux petits vers. Ils sont un peu plus exigeants sur leur alimentation mais produisent un **compost de qualité** et un excellent "jus de compost" très concentré qui fera un **très bon engrais** une fois dilué à 5%). Leur maison est composée de 2 bacs superposés dont celui du haut est troué (couvre-cle pour la respiration et au fond pour l'écoulement du jus).



Rédaction : A.HABOLD



LAT 1-46-46 - LON - 2-8833

# QUESTIONNAIRE SUR LE COMPOSTAGE

La loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte vise à **généraliser le tri à la source des biodéchets** : → A partir du 31 décembre 2023, les collectivités devront s'assurer de la généralisation du tri à la source des biodéchets (déchets de cuisine, restes de repas et déchets du jardin) sur leur territoire afin que ceux-ci puissent être valorisés (réduction des effets de gaz à effet de serre associés à l'élimination des déchets résiduels, et production de matières fertilisantes utilisables pour les jardins ou les espaces verts).

Morlaix Communauté propose déjà quelques aides (formation au compostage, jardinage au naturel, aide à l'achat d'un composteur, opération « foyer zéro déchets »...).

Afin de préparer cette transition, la commune de Plouneour-Menez **cherche à connaître les pratiques de ses habitants pour identifier les difficultés et leviers** ; ainsi les solutions les plus adaptées pourront être mises en place pour accompagner chacun au mieux.

Vous êtes **intéressés pour aider** d'autres habitant.es à valoriser leurs biodéchets (cuisine et/ou jardin) ? **Faites-vous connaître à la Mairie !**



Questionnaire à retourner à la Mairie de **PLOUNEOUR-MENEZ**

6, place de la Mairie - 29410 PLOUNEOUR-MENEZ

Tel. 02 98 78 01 17 E-mail: [mairie@plouneour-menez.bzh](mailto:mairie@plouneour-menez.bzh)

## 1 - AUJOURD'HUI, comment gérez-vous :

>> **vos déchets de cuisine ?**  
(épluchures, restes de repas...)

- Poules (ou autres animaux)
- Compostage
- Poubelle des déchets ménagers
- Autre: .....

>> **vos déchets de jardin ?**  
(taille de haie, tonte, désherbage...)

- Sur place (compostage, paillage)
- Aire de déchets verts de la commune
- Déchetterie
- Autre: .....

## 2 - Si vous ne valorisez pas tout vos biodéchets, pourquoi ?

- C'est à la collectivité de gérer ça       Ça ne m'intéresse pas
- Je n'ai pas la place d'installer un composteur
- Je ne sais pas comment utiliser du compost
- Je n'en ai pas l'utilité
- C'est trop compliqué       Je ne sais pas comment faire
- Je manque de matériel (*cocher ci-dessous*)
- bioseau    composteur    brasse-compost    broyeur à végétaux
- Autre : .....

## 3 - Si vous avez un composteur, rencontrez-vous des difficultés ?

- Je n'ai pas de problèmes
- Mauvaises odeurs
- Moucheron
- Jus, liquide
- Pas de décomposition
- Rats
- Autre : .....

## 4 - De quoi auriez-vous besoin pour valoriser l'ensemble de vos biodéchets (cuisine et jardin) ?

- D'un bac de tri dédié ramassé et géré par la collectivité
- De la documentation papier
- D'une formation simple qui présente les bases (compostage, paillage)
- D'un accompagnement (personne à contacter si difficulté, moments bilan...)
- De matériel (*cocher ci-dessous*)
- bioseau    composteur    brasse-compost    broyeur à végétaux
- Autre : .....

## VOTRE Foyer

Nombre d'adultes : .....      Nombre d'enfants : .....  
Avez-vous un jardin avec potagers ou fleurs?       Oui       Non

Quelque chose à ajouter ?

## CE QUI VA AU COMPOSTEUR

= les matières biodégradables  
"tout ce qui vient de la nature coupé en petits morceaux"

**50% déchets verts**  
(azotes, humides, ce qui sort de la cuisine)

### RESTES DE REPAS

(pâtes, riz, viande, poisson, sauce...)  
**EPLUCHURES** (dont agrumes), fruits et légumes abîmés, marc de CAFE + filtre, sachets de thé...

**50% déchets bruns**  
(carbonés, secs, dans le jardin et la maison)

### PELOUSE TONDUE

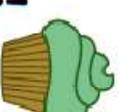
(sèche et par petite quantité)  
**BRANCHES BROYÉES** (taille de haie sous la tondeuse)  
**PAPIER** (essui-tout, journaux, sac kraft...), **CARTON** (boîtes d'oeufs, rouleaux papier WC, emballages non plastifiés...), pain sec, coquilles d'oeuf.



soit on équilibre déjà dans le bioseau, soit en rajoutant de la matière sèche en le vidant dans le composteur.

**MÉLANGER** de temps en temps avec une *fourche à fumier* ou un *aérateur*. Le top étant de gratouiller à chaque apport avec une petite *griffe de jardinage* : ça aère, et en enfouissant les déchets on évite les moucheron. Ensuite on laisse faire la nature pendant 8 mois environ.

**LE COMPOST c'est comme un gâteau**  
**il faut des ingrédients secs, des ingrédients humides, et bien mélanger !**



## EN CAS DE PROBLÈME

**ODEURS/MOUCHERONS/JUS** = "trop de VERT/HUMIDE"  
> vider le composteur et le re-remplir en incorporant de la matière sèche

**RIEN NE SE PASSE / CLOPORTES** = "trop de BRUN/SEC"  
> ouvrir le couvercle un jour de pluie ou arroser, et rééquilibrer les apports

**RATS/VOLEURS DES CHAMPS** = "pas assez remué !"  
(viennent profiter d'un endroit chaud, tranquille, avec à manger)  
> Mélanger/aérer plus régulièrement, installer un grillage sous le composteur, donner un coup de pied en passant...

# ALSH/ALAE/ESPACE JEUNES/BIBLIOTHEQUE/INFORMATIONS COMMUNALES

## La Bibliothèque "Désherbe"

Depuis juin, de nombreux livres sont retirés du catalogue de la bibliothèque et vendus à petit prix: 1 € les romans, BD et albums; 0.50€ les livres enfants. La vente se fait aux heures de permanence jusque fin septembre.

La bibliothèque reste ouverte tout l'été aux horaires habituels :

- le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00,
- le dimanche de 10h00 à 12h00.

Venez découvrir nos dernières acquisitions de romans, BD,...

## **RAMASSAGE DES DECHETS : samedi 16 septembre 2023**

Vous êtes invités à venir nombreux ce Samedi 16 septembre pour une matinée ramassage de déchets sur la commune.

Nous vous donnons rendez-vous à 9h00 au terrain de foot pour constituer des équipes de ramassage ! Défis et apéritif offert par la municipalité à l'issue du ramassage. Et n'hésitez pas à apporter des gants.

Cette action est co-organisée par les jeunes et la Mairie.

## **Espace jeunes : rentrée le mardi 5 septembre 2023**

Nous ouvrirons les mardis de 17h à 18h30 et les vendredis de 17h à 20h30.

L'espace jeunes c'est un lieu ouvert à partir de la 6ème, un espace où les jeunes peuvent profiter du matériel pour des activités créatives, sportives

et culinaires, du baby-foot, des jeux collectifs... Un espace pour donner vos idées et construire vos projets !

Contact : 02 98 78 94 50 / [ti-gwer@plouneour-menez.bzh](mailto:ti-gwer@plouneour-menez.bzh)

## **Nouvelle association à Plouneour-Menez**

Asgardiens de France : cette association a pour objet de promouvoir des échanges et rencontres entre tous les Francophones s'intéressant pacifiquement aux domaines spatiaux ainsi qu'à toutes activités liées à ces domaines. Président : Monsieur COMBOT Pascal Pierre.

Plus d'informations sur [www.asgardiens.org](http://www.asgardiens.org).



organisé par la Mairie de Plouneour Menez et la Junior association yaouank's

Plouneour Menez

Journée mondiale  
RAMASSAGE DES  
DECHETS  
PLOUNEOUR MENEZ



Défis et apéritif offert...

venez nombreux!!!!

# INFORMATIONS COMMUNALES

## Cérémonie du 16 août 1944

Une cérémonie aura lieu, comme tous les ans, le 16 août 2023, au Tréhou, à 11 h, devant la stèle du souvenir. Elle rendra hommage aux cinq résistants tués **le mercredi 16 août 1944**. Les faits historiques restent gravés dans les mémoires, passant de génération en génération.

(Photo du 16 août 2022)



Ce matin-là, André OLLIVIER, un habitant de la commune, est tué par les troupes allemandes. La division ennemie avait quitté Brest dans la nuit, en direction de l'école publique de Brasparts pour tenter de libérer une centaine des leurs, faits prisonniers quelques jours auparavant, à Sizun, par des membres de la résistance du bataillon René-Caro. Sur le trajet aller, au centre bourg du Tréhou, les Allemands font alors prisonniers deux personnes d'une compagnie de résistants basée à Plouneour-Menez. Leurs camarades, aussitôt avertis, lancent la riposte. Et c'est sur le chemin du retour des Monts d'Arrée que des combats vont avoir lieu. Entre-temps, l'ennemi est parvenu à libérer ses camarades emprisonnés, à l'issue de brefs et intenses combats dans le bourg de Brasparts. Les Allemands ont décidé de reprendre la même route pour rentrer à Brest, passant alors par Saint-Eloy.

Au Tréhou, des tirs ont éclaté. Les soldats de la compagnie de Plouneour-Menez étaient là, cachés dans les fossés. Surpris, les Allemands ont vivement riposté et cinq résistants - Jean ABGRALL, Hubert BOZEC, Jean KERMARREC, Albert MADEC et le Tréhausien, André OLLIVIER - ont été tués.

# INFORMATIONS COMMUNALES

**Dimanche 17 septembre, venez participer aux différentes animations du bourg :**

## **Au jardin partagé : fêtes des légumes anciens**

- 12h : repas (sur réservation au 06 77 58 07 07 ou [ti-gwer@plouneour-menez.bzh](mailto:ti-gwer@plouneour-menez.bzh)).
- 14h-16h : formation compostage, lactofermentation des topinambours, buvette.
- 16h15 : départ du Pôle Culturel et Associatif accompagné des sonneurs.

## **Ploun'Patrimoine : le patrimoine vivant**

- 14h-16h : balade, quiz et contes sur le sentier des mémoires (départ au Pôle Culturel et Associatif) facile, environ 2 km.
- 16h30 : « Ploun a gan » entrez dans la danse pour une gavotte et relevez le défi de la gavotte la plus longue (Pôle Culturel et Associatif).

## **Au Stal Café :**

- 14h-17h pour la fabrication de rozell et spanell (racloir et spatule à crêpes) venez participer à l'atelier menuiserie adultes et enfants à partir de 10 ans accompagnés d'un adulte.
- Impression sur tissu adultes et enfants à partir de 5 ans accompagnés d'un adulte.  
Il est préférable de réserver au 07 85 48 19 94.  
Animations gratuites.



## **CONCERT Hent Telenn Breizh**

**Mardi 15 août à 15h** : Concert de harpe celtique ancienne à l'Abbaye du Relecq. Avec Mikaël HERROU, Violaine MAYOR et Joël HERROU, dans le cadre du Pardon du Relecq. Entrées 12€ et 8€. Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.  
Renseignements : [henttelenn.bzh](http://henttelenn.bzh)

## CHARTRE ENVIRONNEMENTALE - ATELIER COMPOSTAGE

A partir du 1er janvier 2024, Morlaix Communauté devra organiser le tri à la source des biodéchets (**déchets de cuisine, reste de repas, déchets de jardin**). Dans le cadre de la Charte Environnementale, la commune a mis en place un atelier compostage pour expérimenter des solutions de valorisations des biodéchets. Vous trouverez ci-joint un questionnaire, nous permettant de connaître vos habitudes et souhaits sur cette thématique. Vous pouvez y répondre aussi sur le site de la Mairie ou via le lien suivant : <https://framiforms.org/gestion-des-biodechets-a-plouneour-menez-1688480689>.

Un **atelier de formation au compostage** aura lieu le **dimanche 17 septembre de 14h à 16h**, lors de la fête du Jardin partagé avec Anouk. Un bioseau sera offert à chaque participant.

## **La JDC obligatoire**

### **QUI ?**

Les jeunes de 16 ans

### **QUAND ?**

Maximum 4 semaines après l'anniversaire

### **OÙ ?**

Présence du jeune en Mairie (prévoir 15 minutes)

### **COMMENT ?**

Présentation pièce d'identité + livret de famille

### **POURQUOI ?**

L'attestation remise par la Mairie est obligatoire pour se présenter notamment aux examens scolaires, au permis de conduire...



## **Dates à retenir**

**Du 23 août au 7 septembre** : Expositions "Inexorablement" et "Paysages effacés" au Pôle Culturel et Associatif

**Samedi 2 septembre** : Forum des associations, Salle Polyvalente

**Dimanche 10 septembre** : Pot des nouveaux habitants, Pôle Culturel et Associatif

**Mardi 19 septembre** : réunion d'information sur la résidence photographique, Pôle Culturel et Associatif

Les articles et photos à faire paraître en Septembre sont à déposer pour **le vendredi 18 août 2023**.

Directeur de la publication : Sébastien MARIE

Tél : 02.98.78.01.17

Courriel : [communication@plouneour-menez.bzh](mailto:communication@plouneour-menez.bzh)